

Le Dispositif Habitat et Vie Sociale du Ternois

Informations pratiques



Directeur : Michaël KNOPP

- 101 places d'hébergement
- 72 places d'accompagnement en milieu ouvert
- 10 places d'accueil de jour
- 1 appartement d'apprentissage à l'autonomie

Le Clos Fait d'Herbe propose une offre de 54 logement du T2 au T4 pour des adultes en situation de handicap ou non.

C'est un lieu de vie partagée qui s'inscrit, dans sa conception et par son offre d'habitat et de services, dans des valeurs de bienveillance, de libre-choix et de citoyenneté.

Nous proposons un accompagnement sur mesure qui se co-construit avec les personnes, celles-ci devant bénéficier d'une orientation correspondant aux agréments du Dispositif.

Dispositif Habitat et Vie Sociale du Ternois
Rue Simone Veil - Z.A de Canteraine BP 80015
62165 Saint-Pol-sur-Ternoise Cedex

03 21 47 76 00 dhvst@asrl.asso.fr

Une histoire

3 décembre 1959. Création de l'ASRL

L'association d'action sociale et médico-sociale des Hauts-de-France (ASRL) a pour objet :

La création, la gestion et l'animation d'Établissements et d'Organismes Sanitaires, Sociaux et Médico-Sociaux privés à but non lucratif, et d'Établissements et Services concourant à l'insertion sociale et professionnelle par le moyen d'activités commerciales.

La participation à l'équipement sanitaire et social de la région.

Président :

Monsieur Pierre LEMAIRE

Directeur général :

Monsieur Jean-Yves DOISY

Association régie par la loi de 1901 dont le siège social est situé à Lille.

Notre finalité

"Considérant les personnes actrices de leur propre vie, l'ASRL les accompagne avec bienveillance dans la construction de leur projet de vie et leur accès à une pleine citoyenneté."

Nos valeurs

- Humanisme
- Engagement et action
- Solidarité

ASRL
Centre Vauban - 199/201 rue Colbert
Bâtiment Ypres 1er étage
59000Lille
03 20 14 92 30 asrl.asso.fr

Les chiffres clés

Au 1er Janvier 2024

44 ÉTABLISSEMENT S ET SERVICES	1500 PROFESSIONNELS
4100 PERSONNES ACCOMPAGNÉES	85 M€ DE DOTATIONS GLOBALES



Humains & Engagés



LE CLOS FAIT D'HERBE

AUTONOMIE et VIE PARTAGÉE
cohabitent

62 Pas-de-Calais
Mon Département

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco | KLESIA
Assureur d'intérêt général

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

malakoff
humanis

CCAF
ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

ms
santé
famille
retraite
services

CIC
Nord Ouest



Découvrez le Clos Fait d'Herbe



Autonomie

Vivre au Clos Fait d'Herbe c'est vivre seul ou en colocation dans un appartement au cœur de la cité, à proximité de toutes commodités.



Parcours de vie

Vivre au Clos Fait d'Herbe c'est être à proximité des commerces locaux, de la gare de Saint-Pol-sur-Ternoise, et avoir la possibilité d'utiliser des vélos électriques ou les transports en commun.

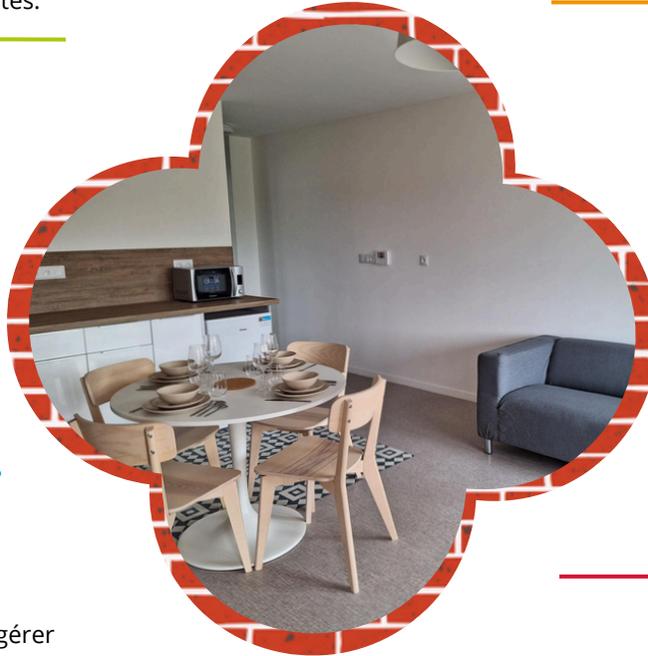


Mobilité



Santé

Des professionnels soutiennent les personnes accompagnées dans tous les domaines de leur vie. Ils ajustent leur accompagnement en fonction des besoins, des souhaits et des potentialités de chaque habitant.



Cuisine pédagogique

Vivre au Clos Fait d'Herbe c'est préparer son repas seul ou accompagné (dans son appartement ou lors d'un atelier cuisine pédagogique) ou faire appel à un service de portage de repas.

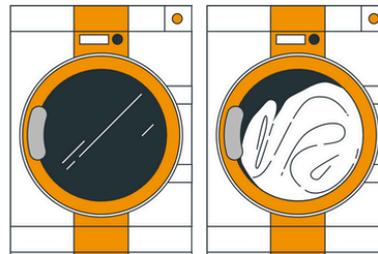


Epicerie



Tiers-Lieu

Vivre au Clos Fait d'Herbe c'est gérer son temps libre de manière autonome en s'inscrivant dans les clubs et associations du territoire, en participant aux animations proposées au sein du tiers-lieu, en participant à une sortie collective, ...



Laverie

Vivre au Clos Fait d'Herbe c'est utiliser la laverie collective, posséder sa propre machine à laver ou déposer son linge au point pressing pour qu'il soit entretenu par l'ESAT.



Pressing